

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 87, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
CAHORS	CAHORS						
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.
Train de marchandises régulier :		Départ de Cahors — 5 h. 20 ^m matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 ^m soir.		Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.			

Cahors, 6 Juillet.

On sait que M. le duc de Broglie est le principal inspirateur du journal le *Français*. Quelle que soit l'opinion des divers partis sur la politique intérieure de M. le duc de Broglie, personne ne conteste à cet homme d'Etat une grande élévation d'esprit, une clairvoyance très nette des faits extérieurs, et notamment une connaissance approfondie des questions qui s'agitent en Orient à l'heure actuelle. A ce titre, nous reproduisons l'appréciation suivante que le *Français* a publiée, lundi dernier, sur le conflit Turco-Serbe :

La lutte qui paraît devoir s'engager sur les bords de la Morava et de la Drina aura-t-elle des conséquences plus graves pour la paix générale de l'Europe, selon que les Serbes ou les Turcs l'emporteront ? C'est une question que se posent les hommes politiques. Nous n'avons pas encore tous les éléments nécessaires pour la résoudre. Mais des personnes qui connaissent bien l'Orient, assurent que, contrairement à ce qui se produit d'ordinaire, il se pourrait, dans le cas présent, que le succès de la révolte amenât la plus prompte pacification.

Généralement, quand un Etat, placé comme l'est la Serbie par les traités à l'égard d'un autre Etat dans des conditions de vassalité et de dépendance, brise ses liens de dépendance, la première garantie de la paix générale paraît être dans la promptitude de la répression exercée par l'Etat suzerain. Ici les choses semblent devoir prendre un autre cours. Si la Serbie est victorieuse, quel sera pour l'Autriche et pour la Turquie et pour tout l'Orient le résultat de cette victoire ? Mais si la Serbie est vaincue dans sa lutte contre la Turquie, il n'est pas malheureusement douteux que le fanatisme musulman, si gravement exalté ces derniers temps, ne châtie avec la dernière cruauté les efforts des Serbes, et ne leur fasse expier dans des flots de sang leur tentative d'émancipation. Peut-on, au cas où les choses se passeraient ainsi, douter que de pareilles répressions ne causent en Russie surtout, et dans toutes les populations slaves, une grande émotion ? Toutes les nouvelles qui nous arrivent de l'est de l'Europe nous représentent le monde slave comme frémissant.

L'empereur de Russie a, dit-on, personnellement la très-ferme volonté de contenir le plus qu'il pourra les ardeurs de la grande nation à la tête de laquelle il est placé et de résister aux entraînements des passions slaves, si faciles à exciter, si difficiles à apaiser. Mais, pour que la prudence d'Alexandre puisse dominer les excitations dont l'Empereur, le Commandeur des Croyants Slaves, sera l'objet, encore ne faudrait-il pas que les bachibouzouks turcs, en se livrant à ces excès dont ils sont coutumiers, tournassent contre la Turquie la mauvaise hu-

meur de l'Europe, aujourd'hui provoquée surtout par la témérité du prince Milan.

Dans l'intérêt de la paix générale de l'Europe, il faudrait d'une part que le conflit durât peu, et d'autre part pour qu'il dure peu, il faut supporter une violence dans l'exécution des mesures prises qui, en excitant les passions, mettrait sans doute les plus grands obstacles à tout apaisement sérieux. Le usage noir qui est suspendu depuis plusieurs mois aux flancs des Balkans menace donc de déchaîner sur l'Europe une tempête formidable, et, quelques prévisions que l'on forme, on a de tous côtés les raisons les plus graves d'appréhension !

Un journal anglais, *Pall Mall Gazette*, qui jouit d'une très haute autorité porte un jugement digne de remarque sur la politique du loyal et brave maréchal de MacMahon. Nous le reproduisons :

Lorsque des rois ou des princes rapprochés du trône ont observé une attitude constitutionnelle ils ont été fort justement loués de leur abnégation et de l'indifférence qu'ils témoignaient pour l'exercice du pouvoir.

Le roi Léopold I^{er} de Belgique et le prince Albert en Angleterre, s'étaient fait remarquer par ces qualités. Mais un Roi constitutionnel a, dans les temps ordinaires, moins d'occasions et moins de tentations qu'un Président constitutionnel placé dans des circonstances particulières comme celles où se trouve le Maréchal.

— Leur rôle était tracé par des précédents, tandis que le Maréchal avait à se créer lui-même le sien. — Il n'a voulu être un autocrate en aucun sens.

Il obéissait à l'Assemblée nationale comme il obéit, aujourd'hui à la Chambre des députés, même les volontés de celle-ci ne concordant pas avec la politique qu'il eût suivie s'il avait été le seul maître. Et cependant, ni ses antécédents, ni ses relations sociales ne lui traçaient cette voie. Il s'est fait une réputation militaire sous Napoléon III. Ni une fausse logique, ni les conseils décourageants des amis n'ont exercé aucune influence sur la conduite du Maréchal.

Il a, depuis le premier jusqu'au dernier jour, agi avec la plus parfaite honnêteté et droiture, et il aura sa récompense dans cette conviction, que sans lui la France ne serait pas à l'abri de l'absolutisme qui donne naissance à l'anarchie, et qui, à son tour, est enfanté par elle.

Un certain nombre de journaux républicains ont commis l'insigne maladresse de crier contre les *jésuites* et *cléricaux*, à l'occasion des examens à l'école polytechnique. L'enquête qui a été faite a prouvé clairement, que le sujet de la composition en géométrie descriptive avait été divulgué dans les lycées et principalement aux collèges Rollin et Chaptal, qui sont sous le pa-

tronage spécial du fameux conseil municipal de Paris. Nous croyons savoir que, si l'enquête continue (et nous désirons qu'elle continue), il sera établi, absolument établi, que les élèves de l'établissement de la rue des Postes sont précisément les seuls, à peu près, qui aient ignoré le sujet de la composition.

Cette tendance de certaines feuilles à toujours accuser l'Eglise ne peut servir que le bonapartisme, qui, tout en ayant sur la conscience l'incarcération d'un pape et la spoliation d'un autre, peut tromper encore, par un certain air de parfait dévot, les esprits crédules qui jugent superficiellement les choses. Ce n'est pas là assurément ce que veulent les journaux républicains dont nous parlons ; aussi croyons-nous devoir les avertir du piège qui leur est tendu et dans lequel ils tombent.

Toutes les fois que la République attaque l'Eglise, elle se détruit elle-même de ses propres mains. Le principal, nous dirons presque l'unique moyen, de soulever contre elle les républicains de cette immense majorité de la France qui au fond est indifférente sur les questions de forme gouvernementale, c'est de faire croire ou de laisser croire que la République est ennemie du catholicisme, qui est la grande loi supérieure du véritable progrès.

CORRESPONDANCE

Versailles, 5 juillet, soir.

Dans les cercles diplomatiques on semble croire de plus en plus que la guerre sera localisée. Le bruit a couru que lord Odo Russel, qui est parti hier de Londres pour aller reprendre ses fonctions d'ambassadeur à Berlin, était chargé de proposer à M. de Bismark l'ouverture d'une conférence européenne, mais cette nouvelle est assez généralement révoquée en doute. Il n'est pas probable qu'il y ait une conférence européenne avant que des succès décisifs, d'un côté ou de l'autre appellent et légitiment en quelque sorte, l'intervention de la diplomatie.

On assure que le czar Alexandre a été autorisé par l'empereur Guillaume à déclarer à l'empereur d'Autriche que le cabinet de Berlin considère l'alliance des trois empereurs comme existants toujours et à démentir tous les bruits tendant à représenter le gouvernement allemand comme disposé à profiter éventuellement des circonstances dans un sens préjudiciable aux intérêts de l'Autriche.

La nouvelle que le prince de Gortschakoff avant de se rendre à Reichstadt irait conférer à Kissingen avec le prince de Bismark n'est pas confirmée à l'ambassade de Russie.

Le comte Orloff est parti hier pour In-

genheim.

On s'est préoccupé à Londres de l'éventualité de la demande d'un contingent militaire qui pourrait être adressé par la Turquie aux Etats musulmans comme l'Egypte et Tunis, qui reconnaisse la haute suzeraineté du sultan. On assure que lord Derby, consulté à cet égard, aurait émis l'avis que la demande de contingent ne pouvait avoir lieu qu'en cas de guerre de la Turquie avec une puissance étrangère et non pas dans le cas présent d'une guerre pour soumettre des sujets ou vassaux révoltés.

Il paraît de plus en plus certain, d'après ce qui se dit dans les cercles de la gauche, que le budget ne sera pas voté avant la clôture de la session. Les influences dominantes à gauche, veulent, selon leur expression, tenir le pouvoir exécutif et l'empêcher de verser à droite pendant les vacances parlementaires, et c'est pour cela qu'elles sont résolues à ne voter le budget qu'au dernier moment. Elles consentent seulement à voter les quatre contributions directes afin de permettre l'établissement des budgets départementaux. Ainsi se trouvent confirmés les premiers renseignements que je vous avais donnés à cet égard.

Le conseil des ministres s'est spécialement occupé hier des nouvelles relatives à l'Orient. Il résulte de toutes les informations reçues que la politique d'abstention et de non-intervention a les plus grandes chances d'être adoptée et pratiquée par ensemble des puissances européennes, vis-à-vis des complications orientales. Cette politique est celle du gouvernement français. Il y restera uniquement et invariablement attaché.

M. Marcou a déposé hier à la Chambre des députés sa proposition de mise en accusation des complices du 2 décembre. Les bonapartistes ont réclamé l'urgence qui a été soutenue à la tribune par M. Tristan-Lambert. L'urgence a été repoussée à une grande majorité. M. Duffour a alors déposé une proposition de mise en accusation des complices de l'insurrection du 4 septembre. M. Robert Mitchell a déposé de son côté une proposition réclamant la mise en accusation des huit millions d'électeurs qui ont voté le plébiscite et de tous les fonctionnaires et députés qui ont prêté serment. M. de Choiseul a dit que le système des bonapartistes consistait à déconsidérer le régime parlementaire et à demander l'urgence pour la proposition Robert Mitchell. L'urgence a été votée à une grande majorité. M. de Choiseul a demandé ensuite la question préalable qui a été adoptée par 362 voix contre 73.

L'élection de M. de Larochejacquelein a été validée et la Chambre s'est ajournée à jeudi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 3 juillet.

Lorsqu'on assiste à une séance aussi tumultueuse que celle-ci, tout le temps que dure l'organe on s'imagine que les

éléments ne sont pas déchaînés pour le simple plaisir de faire du bruit et que l'événement qu'accompagne une telle agitation est digne du souvenir de l'histoire ; mais, à peine avons-nous pris l'air un moment, à la fin de ce nouvel épisode, que le calme nous rentre dans l'esprit et que nous nous apercevons du peu de chose que tout cela signifie.

En sommes-nous plus avancés sur un point quelconque de nos affaires parce que pendant plus d'une heure la Chambre a ressemblé à un champ de bataille ? C'est peut-être le jour où elle a dépensé le plus de cris et de gestes. Très-certainement ni l'ordre du jour ni l'interpellation qui s'y est ajoutée n'en valaient la peine.

Cette interpellation, c'est celle de M. Gambetta adressée à M. le ministre de la guerre sur les singulières indiscretions dont les compositions d'examen des candidats à l'Ecole polytechnique ont été récemment l'objet. Elle était annoncée, mais elle pouvait n'avoir pas lieu, car il paraît impossible que désormais l'administration, responsable de leurs conséquences, laisse de semblables faits se reproduire, et l'émotion qui s'est répandue dans le public doit suffire pour l'avertir de la nécessité absolue qu'il y a de tenir au-dessus du moindre soupçon les épreuves subies à l'entrée de notre grande Ecole nationale. Une enquête est-elle indispensable ? M. Gambetta le pense. Il la demande et il l'obtient en définitive, quoiqu'il finisse par retirer son interpellation.

M. de Mun l'avait réclamée, lui aussi, pour obtenir la lumière pleine et entière, tant il est sûr que les établissements d'éducation que dirige le clergé n'ont qu'à gagner à ce que tous leurs actes soient connus. Mais, pendant que M. Gambetta parlait, quelqu'un avait fait ce qu'il fallait pour nous faire perdre encore du temps.

M. Robert Mitchell est l'un des quatre ou cinq députés qui paraissent s'être destinés avec le plus de résolution au rôle d'interrupteur. Il ne pouvait laisser passer l'occasion d'interrompre M. Gambetta, et, pour le mieux piquer, il a essayé d'injurier du même coup la République. L'orateur a riposté en parlant de « la pourriture » de l'empire, avec une expression de voix pleine d'un mépris superbe.

Le mot n'est assurément pas parlementaire ; il l'eût été un peu plus qu'il n'en eût pas moins servi de signal au déchaînement de passions qui se tiennent toujours sur le quivive. Il faut renoncer à décrire la crise nerveuse où sont tombés l'un après l'autre, puis tous à la fois, les cinquante bonapartistes qui se trouvaient à leur poste. M. Grévy n'a pu s'en rendre maître qu'à grand-peine, au bout de bien longtemps et après qu'ils eurent pris à partie, dans leurs apostrophes, avec l'orateur et la République, le gouvernement lui-même, et particulièrement M. de Marcère qui se trouvait le plus voisin d'eux sur les sièges ministériels, et qui parut un instant prêt à prendre la parole.

JOURNAL DU LOT

M. Dufaure se contenait fort difficilement. On laisse à juger ce que pourraient faire des gens moins sages que lui.

Il a fallu même, pour avoir raison de l'état maladif des bonapartistes, que M. Grévy leur fit à la fin la concession de croire que M. Mitchell n'avait voulu parler, pour ainsi dire, de personne, en disant que la République se déconsidère assez tous les jours et que c'est une besogne à laquelle lui et les siens n'ont pas besoin de se mêler.

Toujours le même style, toujours les mêmes mots vides de sens et la même prétention à un prochain retour de fortune auquel il est impossible de croire au fond du cœur, mais dont il importe de parler de loin en loin, pour garder la considération des électeurs qui ont encore des illusions.

Que fussions-nous devenus, à quatre heures et demi déjà, si M. Raspail fils eût développé son interpellation sur la lettre récente du président de la République relative aux poursuites des complices de la Commune. Il y tenait; mais, sur l'avis de M. Devoucoux et de M. Leblond, la gauche et le centre-gauche ont décidé qu'elle serait différée jusqu'à la discussion de la proposition Gatineau à laquelle, en effet, elle se rattache étroitement.

On lit dans la France :

Voici déjà le parti bonapartiste qui reprend, un à un, tous les articles du programme démocratique, les transforme en projets de loi, en fait l'objet d'interpellations, et cherche à porter à son actif tout ce que peut perdre en popularité et en activité la majorité républicaine.

L'Empire, qui pendant vingt années a fait litière de toutes les libertés, les prend aujourd'hui sous sa protection et se pose aujourd'hui en chevalier errant du droit de réunion et d'association, et de la liberté de la presse.

Cette tactique des impérialistes est facile à démasquer, et il suffit d'opposer à ce qu'ils disent ce qu'ils ont fait pendant vingt années. Mais elle est de nature, si l'on n'y prend garde, à donner le change aux masses, à leur inspirer des doutes sur l'excellence du principe républicain.

La majorité ne peut pas laisser ramasser, par ses pires ennemis, le drapeau de la liberté et du droit. De tous les périls qui nous entourent, ce serait là le plus grave et le plus fatal.

ORIENT.

Cettinîé, le 2 juillet, matin.

Après la célébration du service divin au palais du prince de Montenegro, puis devant le peuple rassemblé, le prince a lu une proclamation annonçant que la guerre est déclarée à la Turquie.

Cette lecture a été saluée par des cris enthousiastes de : « Vive l'armée ! Vive la nation ! »

Une demi-heure après, l'armée, rangée en ordre de bataille, a été haranguée par le prince, qui, ayant à la main le drapeau de guerre, l'a remis lui-même au porte-drapeau.

Ensuite l'armée, ayant le prince Nikita à sa tête, s'est mise en mouvement dans la direction de l'Herzégovine.

Vienne, le 3 juillet.

Des avis de Pesth, du 2 juillet, annoncent que les troupes serbes ont attaqué un fort turc près de Supowitz.

Vienne, le 3 juillet.

Une dépêche de Belgrade d'aujourd'hui porte ce qui suit :

« Hier, l'armée serbe a fait une reconnaissance à la frontière du Sud-Est.

» Elle a occupé quelques positions stratégiques importantes sur le territoire turc.

« Quelques escarmouches sans importance ont eu lieu. »

Vienne, le 3 juillet.

On assure que le prince Milan est arrivé hier à Alexinatz.

Le prince, passant à Semendria, a adressé à la population un discours où il est dit : « L'heure de la justice a sonné. Faisons notre devoir et Dieu récompensera nos efforts. Nous n'avons plus aujourd'hui d'autre alternative que la liberté ou la mort. » On ajoute que ces paroles ont été accueillies avec enthousiasme.

Le gouvernement serbe a demandé à l'Autriche de déclarer la neutralisation du Danube, afin d'empêcher les canonnières turques de venir bombarder Belgrade, en déclarant que, dans le cas contraire, il serait obligé de placer dans le Danube des torpilles qui rendraient ce fleuve fort dangereux pour la navigation commerciale.

Berlin, le 2 juillet.

Les journaux russes ont été avertis de ne pas publier de nouvelles militaires du théâtre de la guerre.

Cettinîé, le 2 juillet.

Le Montenegro a envoyé aujourd'hui à la Turquie une déclaration de guerre dans laquelle sont exposés brièvement ses griefs contre la Porte, notamment le blocus de la frontière sud, l'hostilité évidente de ses intentions à l'égard du Montenegro, et enfin l'impossibilité où se trouve la Turquie d'effectuer les réformes indispensables en Herzégovine.

Le Daily News reçoit les dépêches suivantes :

Vienne, le 2 juillet.

On assure que la Roumanie a repoussé l'invitation de coopérer avec la Serbie.

Belgrade, le 2 juillet.

Le bruit court que le Pacha de Widdin aurait saisi 500 citoyens dans son district, avec l'intention de les exécuter si le district se soulève. Les Turcs, dit-on encore, pendent partout les maîtres d'école. Enfin, le bruit court qu'un prêtre a été crucifié près de Philippopoli.

Les diverses nouvelles annoncent que, décidément, dimanche soir, les Serbes ont commencé l'attaque.

Les dépêches serbes disent qu'il y aurait eu un engagement heureux. Les troupes serbes auraient emporté d'assaut, après trois heures de combat, le camp fortifié de Bobnia-Glava, défendu par plusieurs batteries. Les troupes turques, d'après les dépêches serbes, ont abandonné armes et bagages. Des renseignements venant de la même origine portent que la Drina a été franchie, et qu'un combat était hier devant Bubna.

Les dépêches ottomanes présentent les faits différemment : une dépêche de Widdin, datée du 3 juillet, porte que les Serbes ayant passé la frontière et attaqué les troupes ottomanes, un combat très-vif s'engagea et devint bientôt général :

Osman-Pacha, commandant les forces turques, a repoussé les Serbes, a pénétré dans la Serbie et s'est avancé victorieusement vers Saisdchar, enlevant toutes les positions serbes environnantes. Les Serbes se sont enfuis. Ils auraient perdu 2,000 hommes. Les pertes des Turcs sont relativement minimes.

Le journal hongrois *Ellenor* prétend qu'on attend en Serbie des milliers de volontaires russes. De fortes batteries seront construites à Otschaleoff pour fermer la baie à l'embouchure du Dnieper.

INFORMATIONS

On sait que M. le ministre de la guerre a institué depuis le 4^e juin dernier, au 4^e régiment du génie à Versailles, une

école où soixante capitaines choisis dans toute l'infanterie de l'armée française sont réunis pour apprendre et propager dans leur régiment les principes de la fortification passagère appliquée au champ de bataille.

Le 4^e juillet, M. le président de la République et le ministre de la guerre, voulant se rendre compte du progrès des soixante officiers élèves, ont assisté au simulacre d'attaque et de défense d'un ouvrage de campagne exécuté par le régiment du génie et résumant les conférences faites aux officiers d'infanterie depuis leur arrivée à l'école.

Ces expériences ont été couronnées de succès ; elles témoignent de l'ardeur qu'ont nos officiers d'approfondir leurs connaissances militaires. M. le Maréchal et le ministre se sont retirés pleinement satisfaits des résultats obtenus en aussi peu de temps.

(Figaro).

Un article de la *Militar Wochenblatt* sur la revue de Longchamp, a causé une grande sensation dans les cercles militaires de Berlin.

La *Militar Wochenblatt* loue « l'aspect excellent » de l'infanterie et de l'artillerie et fait remarquer les grands progrès de l'armée française en général.

L'auteur de cet article est un officier distingué de l'état-major général, qui avait été envoyé spécialement à Paris pour la revue.

On vient de terminer sur les hauteurs d'Ermont un des forts qui composent la nouvelle ceinture de Paris. Le système adopté est des meilleurs. A l'extérieur, nulle apparence d'ouvrages, un simple parapet qui se confond avec les accidents du terrain. A l'intérieur, un triple étage de pièces à longue portée. Les bâtiments destinés aux troupes, les magasins, les poudrières, tout cela est disposé en contrebas des remparts. Un tir plongeant peut seul les atteindre, et personne n'ignore la difficulté du pointage en pareil cas, non plus que l'incertitude des coups. Les bâtiments et les hommes qui les défendent sont donc presque entièrement à l'abri. En même temps que l'installation, nous devons louer l'emplacement, qui commande toute la vallée de la Seine jusqu'à Saint-Germain et croise ses feux avec ceux du Mont-Valérien. Au dire de l'*Echo universel*, les personnes compétentes affirment que, l'ensemble des travaux, une fois terminé, Paris serait en mesure de supporter un siège de cinq ans, grâce au ravitaillement que fournirait la banlieue interdite à l'ennemi.

L'autorité ecclésiastique supérieure, dit le *Bon Sens*, est saisie, en ce moment, d'une affaire extraordinaire et présentant les apparences d'un fait surnaturel. L'héroïne de cette histoire est une jeune fille, nommée Mlle Cousin, bien connue des habitants du quartier de la rue de l'Arbre-Sec.

Cette jeune fille était atteinte, depuis longtemps, d'une phthisie pulmonaire, et déjà depuis deux mois, elle était clouée dans son lit ; les médecins la jugeaient perdue ; déjà, depuis quelques jours, l'enflure des jambes et des pieds, la couleur violacée des extrémités annonçaient une mort prochaine ; ses crises violentes se succédaient, bref, elle allait mourir, quand tout à coup elle déclara à sa famille qu'elle venait d'avoir une apparition de la Vierge. Celle-ci lui aurait annoncé que, par deux fois encore, à tel jour et à telle heure, elle aurait une crise semblable aux précédentes, à la suite desquelles elle devrait se faire transporter au Père-Lachaise sur la tombe d'une jeune fille, Mlle Blanche M..., morte il y a peu de temps en odeur de sainteté, et elle serait immédiatement guérie.

Chose curieuse, les crises annoncées eurent lieu aux jours et aux heures indiqués, et hier matin, Mlle Cousin, malgré l'opposition des médecins, exigea son trans-

port au Père-Lachaise. Son état était tellement grave, qu'on dut, au vu et au su de tout les voisins, la transporter sur un matelas, et dans le trajet elle perdit connaissance trois fois.

Arrivée au cimetière, où se trouvait un des plus éminents ecclésiastiques du clergé de Paris, M. l'abbé B..., informé de ces faits, Mlle Cousin se fit transporter par deux personnes sur la tombe indiquée, et, soutenue à grand-peine, se mit en prières. Les nombreux témoins de cette scène attendaient anxieusement, lorsque tout à coup ils virent la jeune malade se lever vivement en criant qu'elle était complètement guérie. En effet, l'enflure des extrémités avait disparu, les couleurs de la santé étaient revenues sur le visage de la jeune fille, qui demanda aussitôt à manger, et, escortée de toute sa famille, revint allégre rue de l'Arbre-Sec, où ceux qui l'avaient vue partir dans un état désespéré ne pouvaient, en la voyant ainsi guérie, en croire leurs yeux.

Une relation de ces faits extraordinaires a été faite immédiatement par l'ecclésiastique précité et signée par tous les témoins.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

La fête de la Ste-Enfance a été célébrée ce matin avec grande pompe. La procession offrait un coup d'œil magnifique.

Le *Moniteur vinicole*, qui est l'organe du commerce de Bercy, contient les observations suivantes, au sujet de l'abolition de l'exercice sur les bouilleurs de cru si maladroitement votée en 1875 :

Depuis la promulgation de la loi des bouilleurs de cru, qui a singulièrement facilité le vinage de tous les vins, l'importation des vins étrangers, au lieu de diminuer, a augmenté de mois en mois. Pourquoi ?

Parce que nos petits vins vinés avaient après le vinage, plus besoin encore qu'avant, d'être remontés en couleur. Et comme, chez nous, les vins richement teintés, ou s'épuisaient graduellement, ou devenaient trop chers, on appelait à l'aide les vins à forte coloration du dehors sans trop regarder, il faut bien le dire, à la nature et à la valeur de la robe.

Ainsi se réalisent nos prévisions, et se justifie notre opposition à l'abolition de l'exercice sur les bouilleurs de cru. Non seulement, on peut viner sans payer aucun droit tous les vins défectueux, en ayant la précaution de convertir en alcool les plus mauvais d'entr'eux. Mais, après ce premier résultat si désavantageux pour les propriétaires du Lot qui trouvent devant eux une concurrence imprévue, un autre résultat non moins fâcheux se produit : c'est que, nos vins de couleur paraissant trop chers au commerce, on s'habitue à faire venir de l'étranger certains vins très colorés et à bon marché. Que le *Moniteur vinicole*, dans l'intérêt des manipulateurs et des tripoteurs de Bercy, se félicite de cet état de choses ; rien de plus naturel. Mais, pour ce qui regarde le Lot, nous n'avons qu'à déplorer de plus en plus ce qui a été fait.

VOLONTARIAT D'UN AN.

Examens — Programme.

La première épreuve est une dictée française ;

La deuxième un examen oral, qui comprend deux questions ;

La première sur les matières obligatoires composant l'enseignement que les candidats ont reçu à l'école primaire ;

La deuxième sur les notions élémentaires et pratiques relatives à l'exercice

de leur profession et dont le programme est ci-après :

Agriculture.

Nature diverse des terrains au point de vue de la culture. — Engrais et amendements. — Climats, saisons, leurs rapports avec la culture. — Moyens d'utiliser les eaux ou de s'en préserver. — Instruments et machines agricoles. — Méthodes et procédés de culture. — Conservation des récoltes. — Bestiaux et animaux domestiques. — Comptabilité agricole.

Débouché des principaux produits agricoles de la région.

Commerce.

Marchandises qui font l'objet de la spécialité du candidat, leur provenance leur emploi et leur prix de revient.

Comptabilité et tenue des livres. — Dénomination des livres du commerce ou de banque. Formules usuelles du billet à ordre, de la lettre de change, du mandat, du chèque, etc. — Signification des principaux termes de commerce ou de banque.

Industrie.

Caractères et propriétés des matières premières ou matériaux. — Leur extraction, leur préparation, leur transformation ou leur emploi. — Moteurs, machines, instruments et outils dont le candidat fait habituellement usage. — Procédés au moyen desquels il obtient les produits de son industrie spéciale. — Nature de ces produits.

Un arrêté de M. le Préfet du Lot-et-Garonne, vient d'instituer au chef-lieu du département une commission centrale d'études et de vigilance pour éclairer et guider les viticulteurs dont les propriétés seraient atteintes par le phylloxera.

Ce comité devra se créer des relations dans toutes les communes où la vigne sera cultivée, afin d'être immédiatement tenu au courant des événements qui pourront s'y produire, et de guider les intéressés dans les mesures à prendre pour mettre obstacle à la propagation du fléau.

Nous ne pouvons qu'applaudir dit le *Journal de Lot-et-Garonne* à la pensée qui a inspiré cet arrêté, ainsi qu'à la composition de la commission.

Nous espérons que cette commission livrera le compte-rendu de ses décisions et de ses travaux à la publicité.

Un bien triste accident est arrivé, dimanche, dans l'intervalle des courses à Toulouse. M. de Campaigno, fils de l'ancien député et maire de Toulouse, se promenait, dit le *Messageur*, dans l'enceinte du pesage, l'orsqu'il a reçu un coup de pied de cheval à la jointure des reins avec le dos.

MM. les docteurs Bonnemaison et Broquère ont donné les premiers soins au blessé.

M. de Campaigno a été transporté immédiatement à son hôtel.

Au dire des médecins, la blessure n'aura pas de suites dangereuses.

FOIRE DE CAHORS DU 1^{er} JUILLET.

La foire de Cahors du 1^{er} juillet a été belle : 800 paires de bœufs ont été amenés sur le champ de foire, dont une grande paire ont trouvé acquéreurs au prix de 600 fr. à 1,000 fr. la paire, suivant l'espèce : les gras destinés à la boucherie se sont vendus de 38 à 40 fr. les 50 kil. poids vif. — 300 petits cochons, vendus de 15 à 70 fr. la pièce, suivant grosseur. — 900 moutons ou brebis, vendus au prix des foires précédentes : les gras destinés à la boucherie se sont vendus de 75 c. à 80 c. le kilo., poids vif.

Marché aux grains. — 1,000 hectolitres de blé ont été mis en vente; 700 hectolitres ont été vendus avec une moyenne de 21 fr. 23 c. l'hect. : baisse de 1 fr. 50 c. sur le dernier marché.

Le Journal officiel publie un décret portant qu'à partir du 1^{er} janvier 1877, les receveurs des communes, des hospices et des bureaux de bienfaisance recevront un traitement fixé par un arrêté du préfet, sur la proposition du trésorier-payeur général.

Ce traitement sera déterminé par application du tarif des ordonnances des 17 avril et 22 mai 1839, et du décret du 7 octobre 1850, à la moyenne des opérations ordinaires et extraordinaires des recettes et dépenses pendant les exercices de 1867, 1868, 1869, 1872 et 1873, déduction faite des opérations non passibles des remises.

Les conseils municipaux et les commissions administratives pourront, avec l'approbation du préfet et sur l'avis du trésorier-payeur général, élever d'un dixième le traitement des receveurs.

Chaque fois que la moyenne des cinq derniers exercices sera supérieure ou inférieure à un dixième, le traitement des receveurs pourra être révisé.

On nous écrit de Luzech :

Je désirerais par votre organe, poser une simple question du conseil municipal de Luzech.

Comment se fait-il qu'une somme de dix-huit mille francs environ, ayant été dépensée pour la construction d'un foirail, et ce foirail étant terminé depuis près d'un an, on tolère encore les bestiaux sur d'autres points de la ville les jours de foire, au lieu d'obliger les propriétaires à faire occuper par leurs animaux l'endroit qui leur est spécialement désigné ?

Un contribuable.

THÉÂTRE DE CAHORS.

La salle était comble dimanche au théâtre de Cahors. M. Gilbert avait été brillant dans la première représentation de *Rigoletto*, et la reprise de l'opéra de Verdi devait nécessairement attirer de nombreux auditeurs.

Hâtons-nous de dire que la soirée a été belle. Décidément M. Gilbert est un comédien distingué et un chanteur fort habile. Mlle Aziber le seconde bien, et la voix de M. Cadeau est généralement agréable. Avec ces élé-

ments des représentations ne peuvent manquer d'être très suivies.

Aujourd'hui jeudi, la *Dame blanche*.

AVIS

Le 26 juillet courant, à deux heures du soir, il sera procédé, en l'hôtel de la Préfecture, à l'adjudication des travaux à exécuter pour la construction d'un pont sur la rivière du Célé, à Monteils.

La dépense est évaluée (1^{er} projet) à 46,492 fr. 56 c.

(2^e projet) à 37,196 fr. 87 c. Le double projet de ces travaux est déposé à la Préfecture (3^e division) où les entrepreneurs peuvent en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de huit heures du matin à midi et de deux à cinq heures.

Le cresson de fontaine qui, jusqu'à ce jour, a été le privilège de ceux qui ont la chance de posséder un cours d'eau, peut maintenant être cultivé par le procédé suivant, qui est, non-seulement des plus simples et des moins dispendieux, mais qui a encore l'avantage de produire un cresson plus tendre.

Voici comment il s'obtient :

Vers le 10 juin, semer sur le terrain de la graine de cresson de fontaine, que l'on doit avoir le soin d'entretenir constamment humide; le tout est recouvert d'un châssis, la pente tournée au nord avec une aération suffisante. Dès le commencement d'août, la cueillette peut commencer et continuer abondamment jusqu'à la fin d'octobre, à cette époque, afin de soustraire le cresson à la gelée, il faut le repiquer sur une couche chaude placée au midi, la pente tournée naturellement du côté du soleil.

La récolte est alors aussi abondante que dans l'été, et la qualité est toujours excellente.

On peut donc être assuré de posséder une cressonnière factice, qui ne coûte pour ainsi dire aucun frais.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 4 juillet.

Ils sont 73 et pas davantage; et encore sont-ils 73? C'est ce que dans deux ou trois jours nous diront les rectifications du scrutin. Ils ont été obligés de se compter; ils s'y sont obligés eux-mêmes, qui plus est, et fort maladroitement. Impossible cette fois de ne pas montrer

on voyait déjà s'approcher la vague irritée et écumante.

Le comte se tourna du côté de la poupe. — Michel, s'écria-t-il, pourquoi à l'approche de la tempête n'es-tu pas allé à terre, au lieu de te jeter au milieu de ces maudits écueils où l'on ne peut aborder ?

— Et si le mauvais temps nous a surpris tout à coup répliqua le batelier. — Allons, mes braves, cria-t-il, courage, ramez ferme et tous ensemble. Les rameurs se mirent à l'œuvre et avec tant de force qu'on entendait craquer les bois du bateau. — Mais voici que le vent souffle, les vagues commencent à heurter de flanc la barque qui plie, tournée de côté et d'autre, si bien qu'un moment suffit pour perdre le fruit de tant de fatigues.

Les rameurs revinrent à la charge et à force de travail, ils avancèrent un peu et s'approchèrent peu à peu de la pointe de Yarenne. Déjà ils s'apprétaient à la tourner, quand soudain un furieux coup de vent prend le bateau en poupe et le fait tourner sur lui-même: on entendit en même temps un bruit de bois brisé et une voix fit retentir ces paroles terribles :

— Nous n'avons plus de gouvernail. — Ah ! Malheureux ! Nous sommes

perdus ! — Chien de voleur ! Plis cette voile. — Sainte-Vierge ! — Mets vite une rame à la place du gouvernail. Tiens, prends, attache. — Vite, canaille, vite. — Seigneur, faites-nous miséricorde. — Plus bas cette rame; que le diable t'emporte ! à l'aide, à l'aide !

Et c'était un bruit, un pêle-mêle, une confusion inexprimables auxquels s'ajoutaient le mugissement des vagues se brisant sur les écueils, les sifflements du vent, le roulement du tonnerre répercuté par les échos de la montagne avec tant de force qu'il étouffait les cris et les plaintes des naufragés.

Le curé pria pour apaiser la tempête, il donna l'absolution à tous ses compagnons et se jeta à genoux dans un coin, la tête cachée dans ses mains pour implorer la bonté divine. Le comte, le regard égaré, la bouche béante, regardait sa fille qu'il serrait dans ses bras et ne pouvait que dire : Seigneur, aidez-moi ! Seigneur, aidez-moi !

Ottorino était sorti de la cabine pour venir en aide aux bateliers, il vit que la barque ballottée au gré des flots allait droit aux rochers de Morecato et courait ainsi à une perte évidente, bien que les rameurs fissent tous leurs efforts pour reculer et échapper à l'imminence du danger. Au moment même où il quittait sa

petites feuilles qui sont de temps en temps à la mode parmi les découvertes, mais c'est autre chose que de déposer de pareilles propositions devant la Chambre des Députés d'un grand pays. Quelques amis de M. Mitchell, trouvant la chose sérieuse par un excès de naïveté, recueillaient des signatures pour une demande de scrutin.

Mais la question préalable est réclamée, et M. de Choiseul la demande formellement. Auparavant, le règlement veut que la proposition ait été déclarée d'urgence. La Chambre vote donc l'urgence en un clin d'œil, et M. de Choiseul peut alors dire à la tribune que, s'il demande la question préalable, c'est pour en finir avec ce parti-pris affiché depuis quelque temps de déconsidérer, coûte que coûte, non pas seulement la République, mais le gouvernement parlementaire. La conscience du pays parlait enfin. Et c'est ce moment que les bonapartistes avaient choisi pour obtenir un scrutin !

Vainement les zélés du parti, MM Sarlande, de Valon et autres, allaient de banc en banc quêter des bulletins. Sur 435 votants, 362 suffrages ont adopté la question préalable, qui est une nouvelle déclaration de déchéance, et le pays, s'il est réellement inquiet, va sortir de son anxiété en apprenant que les bonapartistes avoués sont soixante-treize et pas un de plus.

Le plus morne silence n'a cessé de régner parmi eux jusqu'à la fin de la séance; il n'a été interrompu que par quelques querelles intestines dont nous n'avons pas à nous occuper.

(Journal des Débats.)

L'Agence Havas communique aux journaux la note suivante :

Nous croyons savoir que le conseil des ministres qui a été tenu à Versailles s'est spécialement entretenu des nouvelles relatives à l'Orient.

Il résulte de toutes les informations reçues que la politique d'abstention et de non-intervention a les plus grandes chances d'être adoptée et pratiquée par l'ensemble des puissances européennes vis-à-vis des complications orientales. En tout cas, cette politique est celle du gouvernement français; il y restera uniquement et invariablement attaché.

Belgrade, 4 juillet, soir.

(Source slave). — La nouvelle donnée par un télégramme de Constantinople annonçant une victoire des Turcs à Zaitschar est controvérsée.

Les Turcs ont tenté, en effet, une attaque sur Zaitscher, mais loin de réussir, ils ont été repoussés avec pertes.

L'avantage jusqu'à présent a été partout

celle, resserrée ainsi contre le rocher, comme un taureau pris au piège, avec la proue hors de l'eau, était ballottée de côté et d'autre au gré des flots : mais elle était solidement attachée.

Ottorino et ses compagnons, après avoir retiré sains et saufs le comte del Balzo et sa fille, coururent de tous côtés dans l'espoir de voir réparer l'infortuné Arrigozzo. Seul, entre tous, le père du noyé étant sorti le dernier de la barque, n'avait pu, au milieu de ce tumulte et de cette confusion, s'apercevoir de son absence. Assis avec un tronçon de rame sur les genoux, il le cherchait des yeux, mais sans inquiétude, certain que personne n'avait péri.

Revenu de sa frayeur, le comte, tout ému du danger qu'il avait couru, voulut épancher sa colère sur le timonnier et son fils Arrigozzo, dont il était loin de soupçonner le malheur. Michel écouta ses reproches en baissant la tête et de l'air d'un homme qui a beaucoup de torts à se reprocher, mais dès qu'il entendit attaquer son fils, il ne put se contenir. Il allait répondre quelque insolence, quand en tournant ses regards vers le lac il vit sous l'eau une chose informe arrêtée sur les anfractuosités d'un écueil situé à quelques pas et couvert par les vagues.

(A suivre).

LE PIANO-REVUE

du côté des troupes serbes. Les Serbes ont occupé Anl Palanka. Raguse, 4 juillet, 7 h. 45 m. soir. (Source slave). — Les Albanais habitant Kuschj ont refusé de s'armer contre les Monténégrins. Le gouverneur de Scutari a envoyé contre eux des troupes.

On annonce que le juge d'instruction vient de rendre une ordonnance de renvoi de M. Rouvier devant la police correctionnelle; il sera prochainement assigné.

Les élèves de Sainte-Genève envoient aux journaux la protestation suivante :

« Paris, le 2 juillet 1876.

» Monsieur le rédacteur,

» Nous veuons, au nom de tous nos camarades de l'école Sainte-Genève, vous prier d'insérer dans votre journal, où nous avons été mis en cause, la protestation suivante, que nous avions adressée dès vendredi à M. le directeur des études de l'Ecole polytechnique.

» Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

DENOYELLE, A. FRISSARD, AUG. ROUX, ED. VALDY.

P.-S. — Les signataires sont majeurs.

« Monsieur le directeur des études,

» Les élèves de l'école Sainte-Genève ayant été accusés d'avoir connu prématurément le sujet et les données de l'épreuve, croient qu'il est de leur dignité de protester contre une pareille calomnie; ils défient qui que ce soit de prouver la vérité de cette allégation, et sont prêts à répondre à tous et à tout.

» Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de nos hommages respectueux.

(Suivent les signatures).

Bourse de Paris.

Cours du 6 Juillet.

Rente 3 p. %..... 67.80
— 4 1/2 p. %..... 98.25
— 5 p. %..... 105.»

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 5 Jul.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.575 »	3.595 »
Crédit foncier.....	725 »	712 50
Orléans-Actions...	997 50	995 »
Orléans-Obligations.	319 »	316 50
Suez.....	515 »	508 »
Italien 5 %.....	72 20	71 15

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
6 juillet 1876 (17).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE CINQUIÈME.

(Suite.)

Le père de ma femme fut tué, et ce fut Marco qui fit le coup au passage de l'Adda.

La conversation fut interrompue par un violent coup de tonnerre, et l'on entendit la voix du timonnier qui criait : Voici l'orage ! à l'œuvre tous les rameurs. Lupo et Ambroise s'empressèrent d'obéir à cet ordre et au bruit de leurs pas succéda un silence tel qu'on pouvait entendre à droite dans le lointain le mugissement du lac qui devenait de plus en plus distinct. Le curé ouvrit une petite fenêtre: l'orage s'avavançait du côté de Monagio et

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Études du Lot.

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement : 20 francs par an en mandat; plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Muméro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du 2 juillet.

Les nuages de glace : Gaston Tissandier. — La science au salon de peinture en 1876 : J. Bertillon. — La formation de la grêle : Gaston Planté. — Les ponts de Paris autrefois et aujourd'hui (suite et fin) : Ch. Boissay. — Le tunnel de Saint-Gothard (suite) : Maxime Hélène. — Bibliographie. — Chronique. — Académie des sciences : Stanislas Meunier. — Un cadenas à lettre au XVI^e siècle.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1 (1^{er} JUILLET 1876).

La Russie, d'après O. W. Wahl. — Théorie des volcans, par M. Fuchs. — Les applications de l'électricité à la protection de la vie sur les chemins de fer,

par M. H.-W. Preece. — La Société des amis des sciences en 1875, par M. Pasteur. — Les irrigations dans les Bouches-du-Rhône. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1 (1^{er} JUILLET 1876).

La nouvelle philippique de l'évêque d'Orléans. — De l'enseignement de la langue française, par M. Michel Bréal (de l'Institut). — Récents publications historiques. — Un roman japonais, par M. Ch. Vincens. — Notes et impressions, par N***. — La semaine politique. — Nécrologie : Jules Assézat.

(On s'abonne au bureau du journal, 17 rue de l'École de médecine, à Paris.)

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

J. KLEIN LES BORDS DU NECK-AR, Valse, nouvelle œuvre du maître populaire ! Nouveau succès ! Cette valse surpasse ses aînées par le charme et par la saveur de ses mélodies originales et distinguées. Pas un bal, pas une fête, pas de réunion sans qu'on entende ce petit chef-d'œuvre. Les trois premières éditions, tirées à 3,000 chacune, ont été épuisées en moins de trois semaines.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE MAINE-ET-LOIRE & NANTES

A ANGERS ET A PARIS, 15, RUE LOUIS LE-GRAND

CAPITAL-ACTIONS : 40 MILLIONS DE FRANCS DONT 8 MILLIONS VERSÉS

SUBVENTIONS : 8,490,000 Francs. CONCESSIONS : 182 kilomètres dans le département de Maine-et-Loire ; 30 kilomètres de Nantes à la jonction de Maine-et-Loire.

ÉMISSION DE 35,000 OBLIGATIONS RÉDUITE

sur la demande de M. le Ministre des Travaux publics, à

30,000 OBLIGATIONS de 500 francs

AMORTISSABLES EN 96 ANNÉES ET RAPPORTANT 15 fr. d'intérêt annuel Payables par semestres les 1^{er} Janv. et 1^{er} Juillet A la Société de Dépôts et de Comptes Courants, à Paris Le premier Remboursement aura lieu le 1^{er} Juillet 1877.

Ladite Émission a été AUTORISÉE PAR DÉCISION MINISTÉRIELLE DU 24 JUILLET 1876, sur le versement à la Caisse des Dépôts et Consignations de 1,540,000 fr. complétant la justification des HUIT MILLIONS de dépenses préalables exigés par le Décret de concession du 28 octobre 1873. — Soixante-sept kilomètres de Montreuil-Bellay à Angers presque entièrement construits et qui seront livrés à l'exploitation en novembre prochain, viennent s'ajouter à ces garanties.

Prix d'Emission : 277 fr. 50 (Jouissance à dater du 1^{er} Juillet 1876)

PAYABLES COMME SUIT :

40 fr. en souscrivant ; 27 50 à la répartition ; 70 » du 1^{er} au 10 septembre 1876 ; 70 » du 1^{er} au 10 janvier 1877, sous déduction du coupon échéant à cette date, lequel sera payé net d'impôts ; 70 » du 1^{er} au 10 mai 1877.

Les versements en retard seront passibles de l'intérêt à 6 0/0.

Les Souscripteurs pourront anticiper leurs versements avec bonification d'un escompte à 5 0/0 soit de 5 fr. 20 par obligation pour la libération intégrale au moment de la Souscription.

En tenant compte de cette bonification, le prix de l'obligation libérée en entier ressort à

277 fr. 30 soit un placement à 5 1/2 0/0 sans tenir compte de la prime de remboursement.

Les formalités seront remplies pour l'admission à la Cote officielle de la Bourse de Paris.

La Souscription sera ouverte : Le JEUDI 6 JUILLET de 10 à 4 heures A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra, à Paris.

On reçoit, dès maintenant, les demandes faites par correspondance, accompagnées du premier versement. Les Souscriptions d'OBLIGATIONS LIBÉRÉES AURONT UN DROIT DE PRÉFÉRENCE.

SANTÉ A TOUS médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents ai-

greurs, acidités, pituites, snusées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordre de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Calcestrat, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N^o 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N^o 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N^o 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n^o 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.

» L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 ; de 5, 26 tasses, 60 fr. — Du BARRY et C^e, 576, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épiciers.

Crédit foncier de France.

Emission à 485 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n^o 19 ; dans les départements : aux Recettes des finances,

chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier

LES PRUSSIENS

LEUR IDÉAL D'AUJOURD'HUI

Sous ce titre, l'Opinion publie, à dater du 3 juillet, un remarquable roman satirique dans lequel le célèbre écrivain autrichien SACHER-MASOCH a vigoureusement dépeint les mœurs, les aspirations de la Prusse et de l'Allemagne, depuis la dernière guerre.

Le prix d'abonnement de l'Opinion, journal de six pages est réduit à 14 fr. par trimestre. En adressant le montant à l'administration, 5, rue Coq-Héron, indiquer si l'on désire l'édition du soir ou celle du matin.

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine :

Saint-Jean. Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac.

Magdeleine. Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète.

Précieuse. Appareil biliaire, calculs biliaires, jaunisse, gastralgies.

Désirée. Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques.

Rigolette. Pâles couleurs, hystéries, hypophthalmie, marasme, etc.

Dominique. Souveraine contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.

Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0,80 cent. la bouteille.

Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardeche), sous risque de fausse distribution et ses conséquences.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel PILON, de Paris.

On demande des représentants

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les articles et extraits non signés. Le propriétaire-gérant A. Laytou.

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuses

Ensemble ou séparément environ 200 siphons.

S'adresser au bureau du Journal.

AULUS (ARDECHE)

EAU MINÉRALE, DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE

Récompensée à l'Exposition de Lyon, 1872-73.

Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.

Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation. Vices du sang. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 34 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.

Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

AVIS

Articles de Sellerie et Carrosserie :

EMILE ESCUDIÉ,

Carrossier, galerie Fontenille, à Cahors

Harnais neufs, fins et ordinaires pour un cheval et pour timons. — Voitures sur commande, n'importe le type. — Garnitures de voitures. — Réparations en tout ce qui concerne la Carrosserie.

M. Escudié se recommande au public par sa bonne confection et la qualité de ses matières premières.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr. Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par Matte-Brun fils, 8 vol. in-8^o, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr. Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr. Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr. PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8^o. 120 fr. BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8^o. 42 fr. L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8^o. 65 fr.

BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8^o. 480 fr. CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8^o Jésus. 400 fr. MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8^o. 80 fr. MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8^o. 360 fr. MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8^o avec gravures. 113 fr. LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8^o. 52 fr. 50. LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois. DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4^o illustré. 60 fr. SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50. DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 19 vol. in-8^o. 114 fr. LUYENS (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8^o. 102 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, LAMYOT, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtées par Moscheles : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr.

Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Établie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18

Anciennement Compagnie Royale

Fonds de garantie : 430 millions

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS

POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE

OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie. 33,009,563 fr.

Arrangés payés aux Rentiers. 135,371,454 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière. 14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à

MM. Bénéch, à Cahors ;

Puel, à Figeac ; Lacambre, à

Gourdon ; Bap^{te} Planion, à

Souillac.

CAFÉ DE BORDEAUX

M. Séval

A l'honneur de prévenir le Public qu'il a pris la direction du

CAFÉ DE BORDEAUX

que son propriétaire, M. COLONGE avait mis sur un pied digne des établissements des grandes villes. M. SÉVAL vient de faire restaurer l'ÉTABLISSEMENT à neuf.

On trouvera chez lui les Consommations de premier choix

Bière Tourtel. Bières Anglaises



PLUS de CHEVAUX COUBONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. — Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.

MARCOLS (Ardeche). Eau Minérale alcaline, ferrugineuse, très-gazeuse. Eminentement tonique et digestive. Seule eau ferrugineuse qui ne constipe pas et ne s'altère pas. Très recommandée contre toutes les affections gastriques, l'anémie, la chlorose, les calculs biliaires, la gravelle ; reconstruit les organismes débilités. Excellente boisson de table. — Pharmaciens et marchands d'eaux minérales. — Administration à Paris, 10, boulevard des Capucines.

TABLEAU DES DISTANCES

Revue nouvellement imprimée et complétée jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.